

# COMMUNE DE POTIGNY

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 31 août 2020

**Présents :** M. Kepa, M<sup>me</sup> Maunoury, M. Bérel, M<sup>me</sup> Bouteiller, M<sup>me</sup> Lemarchand, M<sup>me</sup> Knedlik, M. Roussel, M<sup>me</sup> Kiszko, M. Benoît, M. Defenouillère, M<sup>me</sup> Fichet-de-Clairfontaine, M<sup>me</sup> Prosper, M<sup>me</sup> Besançon, M. Faucher.

**Pouvoir :** M. Blais à M. Bérel, M. Gasnier à M. Roussel, M<sup>me</sup> Dunbar à M. Kepa, M. Geffroy à M<sup>me</sup> Lemarchand.

- Communications de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente :
  - ▣ Reconstruction et extension de l'école primaire, acceptation des devis et contrats suivants :
    - APAVE (contrôle technique COVID, 500 € HT) ;
    - LAFOSSSE (prises de courant supplémentaires, 12 748,07 € HT) ;
    - LAFOSSSE (raccordement électrique, 2 818,45 € HT) ;
    - EXECO (CSPS COVID, 1 000 € HT) ;
    - RONCO (classe supplémentaire, 12 377,24 € HT) ;
    - LOUISE (rideaux/stores, 6 952,83 € HT).
  - ▣ Réhabilitation de la salle du Suvez, acceptation des devis et contrats suivants :
    - BRIAND (recommandations APAVE, 830,51 € HT) ;
    - EXECO (CSPS COVID, 350 € HT) ;
    - ARCHI-TRIAD (COVID – annule et remplace délibération du 8 juin 2020, 1 250 € HT) ;
    - SAVARY-BOYER (peinture grande salle, 840 € HT).
  - ▣ Signature de la convention de restauration relative à la mise en place d'une liaison chaude entre le collège et l'école de Potigny.
- Décision de surseoir à la demande d'exonération de loyer d'un artisan, locataire communal, suite à la période de confinement. Délibération à intervenir ultérieurement.
- Vote d'une subvention exceptionnelle de 1 860 € en faveur du personnel soignant de l'EHPAD de Potigny, suite au don de jours de congés par plusieurs agents communaux.
- Délibération modificative budgétaire en vue du versement d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € au CCAS, afin de venir en aide à une habitante menacée d'expulsion.
- Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet (30/35<sup>ème</sup>) à compter du 01/09/2020. Poste pourvu.
- Abandon de créances au bénéfice de plusieurs administrés. Total des dettes effacées : 11 391,17 €. Vote à la majorité (4 voix contre et 2 abstentions).
- Fixation du tarif des emplacements publicitaires à 16 €/m<sup>2</sup> pour l'année 2020.

### Informations données par Monsieur le Maire :

- point sur les effectifs communaux ;
- organisation de la rentrée scolaire ;
- achat d'un véhicule pour le transport des repas entre le collège et les écoles (16 690 € HT) ;
- emprunt contracté pour la construction de la nouvelle école (600 000 € sur 25 ans, à 0,55 %) ;
- réflexion à mener au sujet du remplacement de la chaudière de la salle du Suvez.

### Questions et informations diverses :

- état d'avancement du projet de Pôle de Santé (M<sup>me</sup> Prosper). Plans présentés.

Séance levée à 20h30.